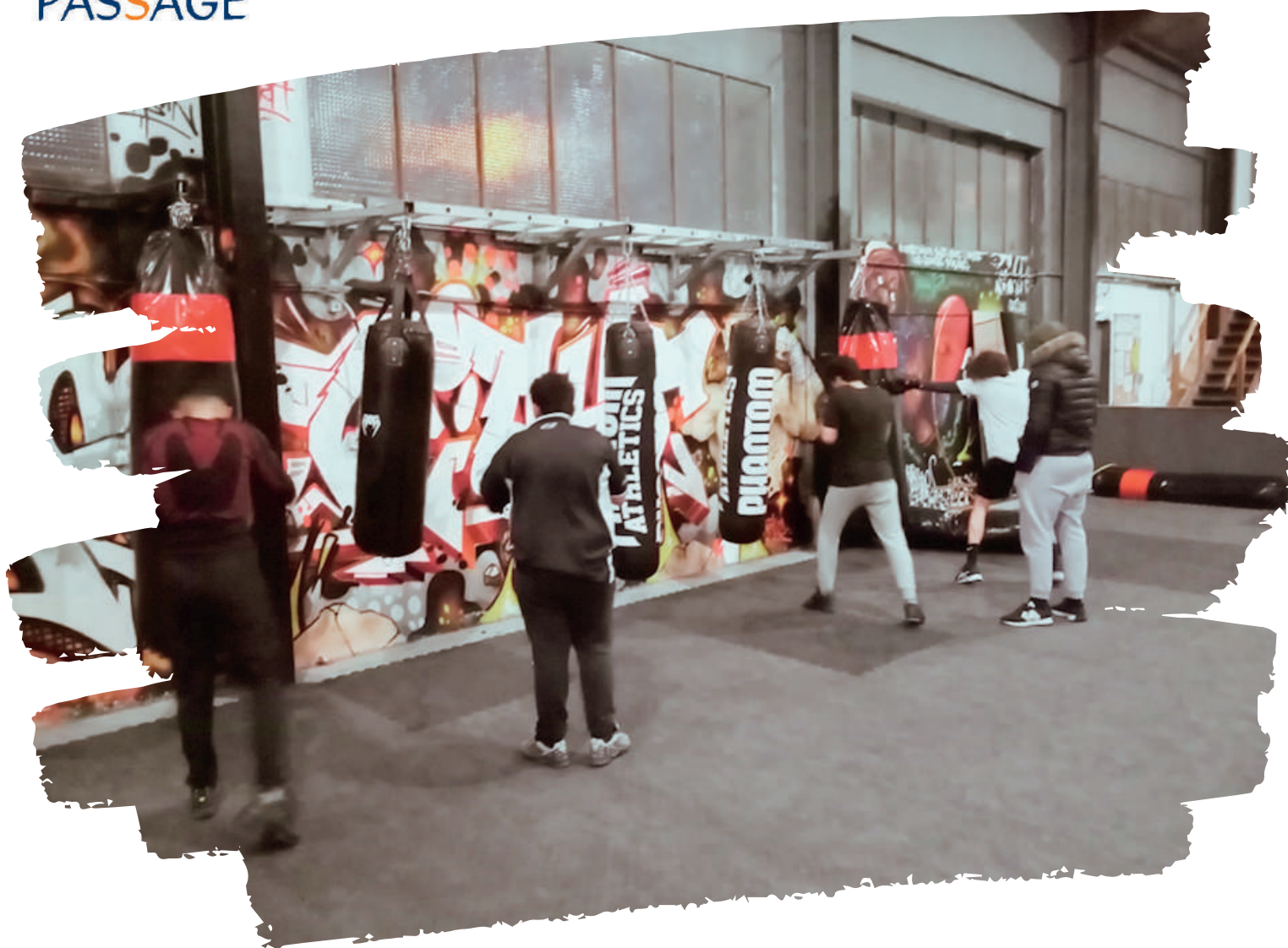




Rapport d'activités 2022

SOMMAIRE



Témoignages d'accompagnement	02
Introduction	02
Sarah	03
Inès	04
Surmonter ses angoisses pas à pas	06
Faire face à la complexité des troubles en milieu ouvert	08
Pierre	09
Un sens à la vie	11
Laura	13
Lettre à David	14
 Evolution des pratiques depuis 1972.....	16
L'évolution des pratiques	16
L'évolution des pratiques éducatives en Prévention	18
Spécialisée sur un territoire précurseur des EPCI	
L'évolution des pratiques et des modes d'actions	19
 Les chantiers éducatifs	20
L'activité	22
L'association Passage	27

LE MOT DU DIRECTEUR



2022 fut une année riche, intense, marquée par les 50 ans de l'arrêté de 1972. Nous avons à cet effet, avec nos collègues de l'EPDA marqué cet évènement par 4 journées qui se sont déroulées du 24 au 30 septembre sur l'ensemble du territoire.

Deux temps ont été consacrés aux jeunes et leurs familles, un troisième temps en direction des professionnels sur la question du partenariat ; un quatrième temps à destination de nos élus et des acteurs de terrain.

Force est de constater que la prévention spécialisée, au-delà de relever de la compétence du département au titre de l'aide sociale à l'enfance, a été et demeure depuis plus de 50 ans très investie par le département de Haute-Savoie au regard des politiques en matière sociale.

Là où d'autres départements se sont désengagés de cette forme d'action sociale, la Haute-Savoie a maintenu et a continué à développer ce type d'intervention éducative.

En parallèle de ce soutien, Passage a su tout au long de ce demi-siècle d'existence, s'adapter aux évolutions du secteur social.

Nous avons, dans la mesure de nos possibilités, adapté nos interventions, faisant le pari « coûte que coûte » de la présence et de la relation. Nos équipes ont su innover année après année avec le souci constant d'être un créateur de lien social, vecteur de notre unité collective.

C'est dans cet esprit que nous sommes, en 2022, intervenus auprès de plus de 2200 jeunes âgés de 8 et 18 ans avec un taux de renouvellement de 36.3 %. Ce qui représente 1 tiers de nouveaux jeunes soit 802.

A l'identique de 2021, les jeunes les plus concernés par nos interventions se situent autour des années collège et représentent plus de 1200 adolescents.

Nous constatons aussi, et ce depuis des années, que notre public est surtout masculin avec plus de 61 % de garçons.

Nous notons aussi, malgré une légère baisse, que les chantiers éducatifs demeurent une valeur sûre dans nos pratiques éducatives, permettant en 2022 à plus de 663 jeunes de bénéficier de ce dispositif.

En dehors de ces éléments statistiques présentés de manière plus détaillée à la fin de ce rapport d'activités, nous avons souhaité mettre en avant, une nouvelle fois, des témoignages de professionnels en avant.

Les premiers sont des témoignages d'accompagnement de jeunes autour d'une problématique qui s'est accentuée depuis la période Covid et qui concerne la fragilité psychologique des jeunes accompagnés. A cet effet, Passage a intégré pour 2023 dans ses programmes de formation intra, une formation en direction des professionnels au premiers secours en santé mentale à l'image de ce qui se fait dans le cadre du PSC1 (Formation Secourisme Premiers Secours Initiale).

Les témoignages suivants concernent l'évolution des pratiques éducatives en prévention spécialisée depuis 1972, date de l'Arrêté qui légitime la Prévention Spécialisée.

Enfin, nous tenions à remercier à travers ce rapport l'ensemble des bénévoles qui représentent une véritable plus value associative.



Patrick HAMARD,
Directeur Général.

TÉMOIGNAGES D'ACCOMPAGNEMENT

INTRODUCTION

Rencontrer, c'est aller vers celui qui vient, notre quotidien d'éducateur de rue nous amène à des rencontres, des rencontres avec des personnes ayant des histoires de vie empreintes de rupture, d'isolement, de violence, de mal-être... Au coin d'une rue, au local, en chantier, quelles sont ces histoires, ces vécus que nous accompagnons ?

Quand la possibilité même pour un jeune de penser, de construire son identité est inexistante, lorsqu'il n'a plus la reconnaissance de l'autre... La souffrance psychique est invisible, comment la soigner, l'apaiser ?

Les angoisses, la douleur intérieure, la souffrance émotionnelle sont des freins pour grandir, pour réussir, pour se construire en tant que jeune adolescent. Nous les rencontrons régulièrement ces âmes qui ont mal, ces cœurs déjà abimés par des histoires, des vécus traversés par la précarité, la violence, l'isolement et les sentiments de tristesse. Ces histoires de jeunes qui ne se sentent pas écoutés, ni compris, qui ont déjà vécu trop de ruptures et qui sont envahis par un sentiment de désaffiliation...de ne plus avoir de place. Ces blessures de l'âme sont le résultat de violences sociales et familiales.

La reconstruction psychique doit alors s'appuyer sur la reconstruction du lien brisé, et c'est là que vient se nicher l'accompagnement de l'éducateur de prévention. Ce besoin d'être, d'être en lien, d'être aimé, de vivre des expériences positives, d'être valorisé et d'exister aux yeux d'un autre.

Nous ne pouvons pas effacer ces blessures et personne ne peut les guérir à leur place mais nous avons ce petit pouvoir humble de les aider à s'apaiser...parfois cicatriser.



L'équipe éducative de Seynod.

TÉMOIGNAGES D'ACCOMPAGNEMENT

SARAH

Sarah est une jeune fille de 18 ans née en octobre 2004, de nationalité tunisienne. Elle est arrivée en France avec ses deux parents et ses 3 sœurs cadettes en 2021. La famille est en situation irrégulière et elle n'a pas de droit ouvert à la sécurité sociale.

Dans le cadre du partenariat entre l'Association PASSAGE et la Maison Des Adolescents d'Annemasse, une éducatrice de l'équipe d'Annemasse a reçu le 2 septembre 2022 et le 23 janvier 2023, en entretien binôme avec une psychologue, une mère très inquiète pour sa fille de 17 ans au moment du premier rendez-vous. En effet, cette jeune fille est isolée, déscolarisée, a des idées noires, se scarifie et ne veut plus sortir de chez elle. La mère nous évoque également une rupture amoureuse en Tunisie difficile à vivre pour la jeune.

Au vu de la situation, des difficultés pour la jeune à se déplacer et de sa majorité en octobre 2022, l'éducatrice a proposé à la famille de poursuivre l'accompagnement avec l'association PASSAGE, et non plus à la MDA. La famille et la jeune sont d'accord avec cette proposition.

Lors de la rencontre entre l'éducatrice et la jeune fille au domicile le 24 janvier 2023, Sarah dit que le problème n'est pas la rupture amoureuse mais plutôt le fait qu'elle ne pensait pas que la vie en France serait si compliquée. La jeune est pleine d'envies mais n'a pas d'énergie et ne trouve plus de sens à sa vie. L'élément le plus important dans sa vie actuellement est son chien Bobby qui est constamment avec elle. L'éducatrice formée en médiation animale propose alors des temps de médiation avec sa chienne Poppy et ses cochons d'Inde pour créer du lien. Trois temps de médiation animale ont été réalisés avec la jeune fille à ce jour sur sept temps proposés.

De plus, un rendez-vous est pris à la Permanence d'accès aux soins de santé afin que Sarah rencontre un médecin et que la famille fasse les démarches d'Aide Médicale d'Etat avec l'assistante du service social du dispositif.

Lors de ce rendez-vous en février 2023, la médecin oriente en urgence Sarah vers le psychiatre des services des urgences du CHAL. Un traitement lui est prescrit.

En parallèle l'éducatrice avec l'accord de la jeune prend contact avec l'Equipe Mobile Psychiatrie Précarité (EMPP), pour que celle-ci rencontre rapidement une psychologue afin d'avoir un suivi régulier. Un premier rendez-vous n'a pas été honoré par la jeune. Le deuxième a pu être réalisé en présence de l'éducatrice et des deux infirmières de l'EMPP. Cependant, le service de l'EMPP n'ayant plus assez de professionnels, les accompagnements vont cesser. Un rendez-vous au CMP sera pris prochainement, afin de poursuivre l'accompagnement de la jeune dans sa démarche de soins. Cependant les délais d'attente sont très longs et ne permettent pas à Sarah et sa famille de se projeter à court terme.

A ce jour, la jeune fille semble être dans l'incapacité d'entreprendre des démarches ou d'honorer des rendez-vous réguliers compte tenu de sa problématique psychique.

L'équipe éducative rencontre de nombreux obstacles dans cet accompagnement du fait de la fragilité psychique de la jeune et de sa situation administrative sur le territoire français. En effet, lors d'un rendez-vous avec la Ligue des Droits de l'Homme et la famille de Sarah, il nous est indiqué que les démarches administratives pour réguler sa situation seront complexes, voire impossibles à court terme.

“
L'équipe éducative d'Annemasse.

TÉMOIGNAGES D'ACCOMPAGNEMENT

INÈS

La mère d'Inès prend contact avec l'équipe pour une reprise de lien avec sa fille. Inès a 13 ans lorsque nous la rencontrons la première fois. Elle est domiciliée chez son père depuis août 2022, et elle dit avoir fait le choix de ne plus revoir sa mère.

En effet, une plainte a été déposée contre son frère aîné et sa mère pour violences physiques. Nous sommes régulièrement en relation avec la mère d'Inès par téléphone pour des conseils dans le but d'une reprise de contact avec sa fille. Madame est discriminante à l'égard de son ex-mari qu'elle accuse d'être manipulateur envers Inès. Elle le décrit comme fourbe, toxique et pervers. Elle exprime qu'Inès n'a plus son libre arbitre car elle serait sous l'emprise de son père.

Nous apprenons qu'Inès est suivie à l'hôpital de jour en pédopsychiatrie suite à une tentative de suicide le jour de son anniversaire. Une audience auprès du Juge aux Affaires Familiales doit avoir lieu en décembre pour une décision de domiciliation.

Inès renoue les liens avec sa mère dans le but d'obtenir sa signature afin d'aller dans un collège avec internat. Nous appuyons cette démarche car nous pensons qu'elle doit être éloignée des conflits familiaux. Inès effectuera 2 semaines en internat. Elle décide de ne plus y aller en émettant le souhait de retourner dans son ancien établissement où elle subissait du harcèlement.



Le père d'Inès prend contact avec nous. Il pense que nous sommes contre lui, dit que Madame est manipulatrice, ne comprend pas les faits et pense que quelqu'un ment. Il ne souhaite pas qu'Inès retourne dans son ancien établissement.

Nous observons que lorsqu'Inès est chez l'un de ses parents, elle coupe toute relation avec le deuxième n'arrivant pas à investir les deux relations en même temps. Lorsque nous la rencontrons, elle peut nous dire qu'elle vit en dehors de son corps lorsqu'elle ne ressent pas d'émotions fortes. Nous organisons un repas avec elle et son frère car ce dernier semble avoir des rancœurs envers sa sœur.

Durant l'entretien, le frère d'Inès verbalise des mots très durs envers sa sœur en affirmant ne pas l'aimer. Nous observons qu'Inès est stoïque, ne semblant pas ressentir ni de tristesse, ni de colère.

Nous avons l'impression qu'elle n'est pas en prise avec ce qu'elle entend et qu'elle est en difficulté pour exprimer une émotion.

Nous rencontrons quelques fois Inès notamment pour sa scolarisation qui reste extrêmement fragile. Nous la voyons avec sa mère. Elle nous demande d'écrire au juge afin d'appuyer une demande de domiciliation chez sa mère en disant que son père était manipulateur, qu'elle avait peur de lui faire du mal si elle gardait un lien avec sa mère. Deux mois après notre première rencontre avec Inès, les rôles se sont complètement inversés : elle est passée de détester sa mère en voulant vivre chez son père à détester son père et vouloir vivre chez sa mère.

Nous prenons contact avec le collège pour faire le point et incitons Inès à respecter le choix formulé de l'internat afin de ne pas avoir à choisir entre le domicile du père et de la mère durant la semaine. Madame n'est pas en accord avec notre positionnement et souhaite récupérer Inès à son domicile. En effet, l'ancien collègue d'Inès est proche du domicile de Madame et elle souhaite avoir la garde. En décembre, le Juge aux Affaires Familiales statue sur une domiciliation chez Monsieur.

Depuis cette décision, Madame a coupé les liens avec nous appelant nos supérieurs en tenant des propos véhéments. Inès déploie des stratégies afin de pousser à bout son père car elle souhaite retourner chez sa mère. Un suivi psychiatrique reste essentiel dans cette situation, nous renvoyons Monsieur vers le CMPI. Monsieur nous informe que la prise en charge débutera dans 4 mois, en attendant, nous restons à disposition.

Trois informations préoccupantes ont été produites par différents services sur une période d'un an. L'évaluation va avoir lieu durant le premier trimestre 2023.

Nous concluons que la relation conflictuelle entre les parents fragilise la santé mentale d'Inès. Inès n'est pas en capacité d'exprimer ses propres besoins et de grandir sereinement dans ce conflit d'adultes. Nous évoquons cette situation en analyse de la pratique professionnelle pour prendre du recul tout au long de notre accompagnement. Nous avons régulièrement sollicité notre chef de service qui a reçu les parents en entretien téléphonique. Nous ressentons que nous sommes également les objets du conflit parental : si nous sommes en lien avec l'un des parents, nous sommes forcément contre l'autre.

De plus, les prises en charge en pédopsychiatrie ont de longs délais d'attentes, ce qui nous confronte à des difficultés dans notre accompagnement. En effet, nous ne pouvons nous substituer à un accompagnement psychologique ou psychiatrique spécialisé.



L'équipe éducative d'Ambilly / Gaillard.

TÉMOIGNAGES D'ACCOMPAGNEMENT

SURMONTER SES ANGOISSES PAS À PAS

Bastien est un jeune garçon de 13 ans qui nous a été orienté par l'Assistante Sociale du Pôle Médico-Social l'année dernière. Il est déscolarisé depuis plus d'un an, période durant laquelle il suit des cours avec le CNED à son domicile.

Bastien a été abandonné à la naissance, né sous X, son père s'est battu pour pouvoir reconnaître son fils et obtenir sa garde. Les difficultés sociales vraisemblables de ce père font que Bastien a été élevé en grande partie chez ses grands-parents paternels jusqu'au CM2. A la suite du confinement, et pendant sa dernière année d'école primaire, Bastien commence à développer des angoisses.

Au moment de son entrée au collège, Bastien a emménagé à temps plein chez son père. C'est à partir de cette transition que Bastien a commencé à développer des troubles anxieux plus profonds.

Au premier jour d'entrée en 6ème, le refus d'un professeur d'aller aux toilettes a conduit Bastien à ne jamais retourner en cours. Depuis lors, il a des angoisses qui lui donnent la sensation d'avoir envie d'aller aux toilettes et il a très peur de ne pas pouvoir y aller. Il a développé une phobie sociale et scolaire. Depuis un an il a sombré dans une grave dépression durant laquelle il lui était impossible de mettre un pied à l'extérieur de son domicile sauf pour aller chez ses grands-parents.

Sa déscolarisation et son mal-être conduisent Bastien dans un isolement social. Au moment de notre rencontre, l'unique contact que Bastien a maintenu est un jeune de son âge, un ami d'enfance qui vient manger à son domicile une fois par semaine. Malgré ses difficultés, Bastien est très assidu au travail, les cours à distance se passent très bien. Cependant Bastien souhaite réussir à retourner au collège.

Les environnements dans lesquels évolue Bastien, autant chez son père que chez ses grands-parents ne lui laissent pas vraiment la possibilité d'exister. Il y a une véritable problématique autour de sa place, que ce soit au sein de sa famille, et dans de sa propre histoire.

Il semble que Bastien porte beaucoup de choses qui ne lui appartiennent pas, tel un « enfant symptôme ».

Son père et sa grand-mère sont principalement centrés sur son histoire et sa dépression sans lui laisser la possibilité d'en sortir. Il n'a que peu d'espace de parole pour pouvoir s'exprimer. Au niveau de son accompagnement thérapeutique, Bastien consulte depuis plusieurs mois une psychologue libérale. Il est également accompagné depuis 8 mois par « Ado et Sens ».

Cette équipe de psychiatrie mobile a évalué sa situation suffisamment préoccupante pour qu'elle change sa modalité d'action et se déplace à Faverges régulièrement pour rencontrer Bastien.



Lorsque nous avons été interpellées par l'assistante sociale et au vu du contexte, nous avons construit notre accompagnement autour de différents objectifs :

- Travailler sa resocialisation,
- Reprendre confiance en lui,
- Développer ses capacités d'autonomie,
- Accueillir sa parole,
- Lui permettre de redécouvrir ses capacités et compétences.

Constatant l'engouement et la place des jeux vidéo dans son environnement familial, nous avons choisi cette porte d'entrée comme accroche relationnelle avec la découverte des jeux de société. Pour ce faire, nous avons procédé par étapes successives afin de créer ce lien de confiance, et ouvrir progressivement son horizon.

Etape 1 : sortir de chez lui pour se rendre dans des lieux inconnus sans public, accompagné de son papa et ensuite seul avec une éducatrice de PASSAGE.

Etape 2 : Appréhender de nouveau un espace social qu'il ne connaît pas et réévaluer sa capacité à être entouré de monde.

Etape 3 : Nous avons mis en place l'étape 3 ensemble pour la prochaine fois : au sein de la ludothèque avec deux ou trois autres jeunes pour jouer avec nous.

Malgré son état émotionnel encore fragile, nous observons des progrès évidents. Il s'ouvre de plus en plus, se refamiliarise progressivement aux discussions avec ses pairs. Il formule aujourd'hui des demandes et des envies. Notamment celle de pouvoir retourner un peu au collège. Nous allons très prochainement travailler à la mise en place d'un Projet d'Accompagnement Individualisé avec sa famille et le collège.

Nous accompagnons également Bastien et sa famille à la mise en place d'un Accueil de Jour Administratif. Sa famille n'est pas d'accord et Bastien angoisse face à cette mesure qui ne paraît plus adaptée pour lui aujourd'hui (demande faite il y a 9 mois) au vu du travail effectué avec nous ces derniers mois. Une synthèse est bientôt prévue avec l'assistante sociale, Accueil de Jour Administratif, la psychologue et l'équipe mobile de l'hôpital.



L'équipe éducative de Faverges.

TÉMOIGNAGES D'ACCOMPAGNEMENT

FAIRE FACE À LA COMPLEXITÉ DES TROUBLES EN MILIEU OUVERT

Nous avons rencontré Samuel à la demande de ses parents après avoir mis en place un accompagnement pour leur fils aîné Paul qui a été exclu du collège après plusieurs actes inadaptés.

Lors de notre rencontre Madame et Monsieur nous expliquent qu'ils vivent à Rumilly depuis une année et qu'ils étaient domiciliés auparavant dans la région parisienne. Ils ont trois enfants, Paul 12 ans, Samuel 10 ans et Juliette 3 ans. En réponse à une information préoccupante, les enfants ont été placés en famille d'accueil (6 mois pour Paul et 1 an pour Samuel). A la suite de la levée de placement ils sont venus s'installer dans la région pour raison professionnelle.

Samuel est scolarisé en classe de CM2. Les parents le décrivent comme un enfant ayant des troubles du comportement qui le rendent violent, colérique, qui profère des insultes envers toute sa famille. Il lui arrive d'être menaçant physiquement et verbalement avec sa maman.

Le couple nous dit être en très grande difficulté avec ses enfants et ce notamment à cause des agissements de Samuel. En effet, celui-ci a pris une place centrale dans le fonctionnement familial, ses troubles du comportement viennent affecter toute la famille, ils sont démunis et de ce fait ils ont besoin de soutien dans l'accompagnement de Samuel.

L'assistante sociale du Pôle Médico Social qui accompagne la famille nous a confirmé les difficultés que rencontre le couple depuis quelques années. Elle nous fait part de leur désarroi et également des difficultés qu'elle rencontre pour apporter des réponses satisfaisantes aux problèmes familiaux.

Samuel a un emploi du temps adapté et se rend à l'école 2 h par jour le matin, la directrice de l'établissement nous a attesté de l'incapacité du corps enseignant à gérer le jeune sur une journée complète de cours. Il n'a jamais suivi une scolarité classique du fait de ses troubles de comportement (violence envers les autres élèves, envers les adultes, impossibilité pour lui de se poser et de se concentrer). Il rencontre les mêmes difficultés au sein de toutes les institutions qu'il fréquente (les clubs de sport, de loisirs, colonies de vacances, Centre Médico-Psychologique Infantile...). Il s'est fait exclure d'un établissement, en principe, adapté à ses troubles (Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique) quelque temps avant notre rencontre.

A l'heure actuelle aucune structure n'est en mesure d'accueillir Samuel afin de l'apaiser et de permettre à la famille de retrouver un fonctionnement permettant à chacun de s'épanouir et de vivre sereinement. Les conflits sont continuels, les parents craignent d'apporter une réponse inappropriée lorsque Samuel est en crise. Nous avons passé du temps avec Samuel en individuel à plusieurs reprises et nous avons constaté ses problématiques. Lui-même est conscient de ses difficultés et dit ne pas comprendre pourquoi il agit de la sorte. Il n'arrive pas à gérer ses émotions, ses excès de violences verbales et physiques malgré la prise d'un traitement quotidien. Il dit cependant apprécier ces moments individuels à l'association Passage car ils lui permettent de souffler et de ne pas causer de conflits familiaux ou autres.

La famille bénéficie d'un suivi AEMOH (Service d'Action Educative en Milieu Ouvert Hébergement), les enfants ne sont pas preneurs de cet accompagnement et de ce fait il n'est pas réellement efficient. Les éducatrices nous ont fait part de leur incompréhension vis-à-vis des actes posés par Samuel et de la complexité qu'elles peuvent rencontrer dans l'accompagnement de la famille.

Fin février une audience auprès du juge des enfants a eu lieu. Il a été ordonné un Accueil de Jour Judiciaire pour Paul et un placement en institution adapté pour Samuel afin de répondre à sa souffrance psychique. Mais au vu des places et du peu de nombres de structures adaptées aux problématiques de celui-ci, ce placement ne sera pas effectif avant bon nombre de mois. En conséquence Samuel reste au domicile avec tout ce que cela engendre. C'est pourquoi nous continuons d'apporter notre soutien à la famille et à Samuel. Nous organisons des temps individuels d'activités et d'échanges à l'extérieur ou au local de proximité en apportant une réponse éducative à sa problématique tout en ayant conscience qu'une prise en charge médicale est nécessaire afin d'apaiser Samuel. Il apprécie le foot, les jeux, la magie et les animaux, ces temps sont aussi l'occasion de le valoriser car il n'y a plus d'espace où cela se réalise au vu des actes qu'il pose régulièrement.



L'équipe éducative de Rumilly.

TÉMOIGNAGES D'ACCOMPAGNEMENT

PIERRE

A la demande de l'assistante sociale du collège, nous avons rencontré Pierre le 11 octobre 2022 dans l'enceinte du collège pendant notre temps de présence sur la pause méridienne du mardi. Il est scolarisé en 6ème et éprouve des difficultés dans sa relation familiale et particulièrement avec son père. Il a pu en parler au collège, notamment à la Conseillère Principale d'Education et à l'assistante sociale. Ses parents sont en instance de divorce, il y a eu de la violence conjugale dont Pierre a été témoin. Depuis il vit en garde alternée une semaine chez sa mère et une semaine chez son père. Lors de ce premier entretien, il nous expose ses difficultés dans sa relation avec son père, expose ses propres pulsions de violence et sa difficulté à les gérer. Il nous raconte également une situation qu'il vit actuellement avec un homme qui le suit dans la rue et qui semble vouloir l'agresser.

Nous décidons d'appeler la famille afin de se rencontrer et nous prenons RDV le lendemain au domicile de la mère. Lors de cet entretien nous abordons avec sa mère les difficultés de Pierre et découvrons l'univers dans lequel il vit. Il a une petite sœur de 7 ans, il semble attaché à elle et pour autant s'impose comme un grand frère autoritaire laissant percevoir à nos yeux un positionnement « de père ». Nous pouvons également percevoir une relation avec sa mère où Pierre adopte la position « d'homme de la maison » et non pas celle d'un enfant de 11 ans.

La tension familiale est perceptible et nous proposons à Pierre et à sa mère un accompagnement basé sur le soin thérapeutique et éducatif, notamment sur la compréhension de la séparation des parents et de la violence intérieure dont Pierre nous dit être affecté. La relation avec son père est le centre de cet accompagnement et l'objectif est de remettre Pierre dans une position d'enfant au sein de sa famille.

Pour ce faire, plusieurs pistes sont proposées :

- Un premier RDV au Point Ecoute Jeunes. Le Point Ecoute Jeunes nous propose un premier entretien dans un délai très court.
- Une sortie en accompagnement individuel au bowling pour se rencontrer et approfondir nos liens.
- Des séances de boxe éducative à raison de deux fois par mois afin qu'il essaye d'apprendre à contenir ses pulsions de violences et de colère, dans un lieu sécurisé et adapté.



A la suite du premier RDV au Point Ecoute Jeunes, il apparait souhaitable de mettre le père dans la boucle. Pierre et sa mère sont convaincus que le père refusera notre accompagnement. Nous décidons de l'appeler. Après une présentation de notre service et du besoin de son fils d'apaiser sa relation avec lui, il accepte de nous rencontrer dans notre local. Pierre est satisfait et surpris de l'aboutissement de notre démarche, il est assidu à nos RDV et à ceux du Point Ecoute Jeunes. Sa mère s'implique également dans notre suivi, elle est présente et soutient l'action. Le père, réticent au départ perçoit également la nécessité de s'impliquer. Le psychologue désire rencontrer les parents et ceux-ci acceptent individuellement.

Après cinq séances auprès du Point Ecoute Jeunes et six mois d'accompagnement (soit 21 rdv qu'ils soient thérapeutiques, éducatifs, familiaux), nous pouvons noter une nette amélioration dans la relation entre Pierre et son père. Il reste encore à travailler sur la place de Pierre en tant qu'enfant de 11 ans dans un monde où il voudrait déjà être adulte.

Notre partenariat avec le Point Ecoute Jeunes et sa réactivité à intervenir semble avoir été déterminant dans le déroulement positif de cet accompagnement. Le Point Ecoute Jeunes ferme ses portes en juin 2023.



L'équipe éducative de Meythet.

TÉMOIGNAGES D'ACCOMPAGNEMENT

UN SENS À LA VIE

Sophie a 16 ans. Après une 3ème générale et une orientation en seconde, victime de harcèlement, elle choisit, poussée par sa mère, une orientation dans les métiers de l'artisanat dans un lycée éloigné de son domicile. Elle y passe deux jours et arrête sa scolarité.

Sophie n'a plus le moral, elle sait ses amis à l'école, elle trouve le temps long, n'a plus envie de rien. Elle reste dans son lit des heures, perd l'appétit et ne prend plus soin d'elle. Elle se pose des questions sur son identité sexuelle, se cherche. Sa mère s'inquiète, celle-ci est témoin de cette inertie sans arriver à faire émerger aucune envie chez sa fille. Madame commence à lui mettre une telle pression que la tension monte entre mère et fille, elles en arrivent aux mains. La maman alerte alors tous les acteurs qu'elle connaît (médecin, assistante sociale, CIO, établissements scolaires...).

C'est alors que nous rencontrons la famille (Sophie et sa maman). Il nous faudra plusieurs semaines avant de tisser un lien de confiance avec madame et de créer le dialogue avec Sophie. Nous les rencontrons dans un premier temps toutes les deux ensemble, Madame prend tellement de place que nous avons du mal à identifier les besoins et recueillir la parole de Sophie.

Nous proposons rapidement des entretiens individuels à Sophie. L'idée étant d'aider la jeune fille à identifier son mal-être, d'essayer d'améliorer les relations entre elle et sa mère afin qu'elles puissent mieux vivre ensemble.

Nous proposons à Sophie des chantiers éducatifs pour qu'elle puisse reprendre un rythme de vie (se lever, aller au travail, trouver un sens à ses journées).

Nous lui proposons également d'intégrer un projet collectif autour du sport et du bien-être que nous mettons en place sur le secteur « Activ'le Cran ». Ceci lui permet de bouger, d'être en lien avec des adolescents de son âge, de travailler sur ses besoins (alimentation, sommeil, gestion du stress, pratique sportive...) au travers d'activités comme la boxe, la sophrologie, partager des repas et apprendre à les confectionner, aller voir des spectacles à Bonlieu...



Sophie est ravie d'intégrer ce projet, elle est très participante et moteur lors de ces actions, elle est dans l'échange avec les autres, elle en tire des bénéfices, c'est une façon d'être en lien avec les autres jeunes de son âge et d'avoir, pendant quelques heures « une vie d'ado ».

Parallèlement, il est urgent à notre sens, de s'occuper de sa santé mentale, en effet, une fois le lien établi, nous l'accompagnons vers nos partenaires du CHANGE (Centre Hospitalier Annecy Genevois) dans le dispositif « Ado et sens » afin d'évaluer son état psychologique qui nous semble très fragile puisqu'elle parle même de l'envie de mettre fin à ses jours.

Nous restons très en lien avec elle et continuons à lui proposer des actions pour la soutenir en lui offrant un étayage et un espace de parole.



L'équipe éducative de Cran-Gevrier.

TÉMOIGNAGES D'ACCOMPAGNEMENT

LAURA

Le mal-être est révélateur de fragilités qui prennent des formes plurielles, toujours singulières. Décrochage scolaire, repli sur soi, anxiété, colère, agressivité, acte de délinquance, désintérêt pour toute activité, sentiment d'échec récurrent, mauvaise estime de soi sont autant de symptômes que les éducateurs peuvent repérer afin d'accompagner et d'étayer au mieux les jeunes et leurs familles. Mais pourquoi ces symptômes s'installent dans les parcours de ces jeunes ? Qui sont-ils ?

Laura, 16 ans, a grandi entre le monde de la rue, les familles d'accueil, les foyers, les visites médiatisées avec sa maman d'un côté, son papa de l'autre (parfois quand il venait), un beau-père, souvent trop souvent alcoolisé... A travers ses yeux de petite fille, d'enfant, elle a subi depuis sa naissance les disputes, les violences conjugales, les addictions, la précarité ...mais aussi l'errance, les carences, l'insécurité...

Nous rencontrons Laura à l'adolescence. Elle a 15 ans, elle est frêle, pâle, introvertie, ses habits sont trop petits pour son corps fin et allongé, elle sourit, elle veut travailler en chantier éducatif. Le lien et la confiance se tissent au gré des rencontres, soit lors d'un chantier, soit pour un atelier théâtre ou encore autour d'un goûter... Laura nous raconte son histoire, elle pleure beaucoup et se livre assez rapidement auprès de nous. « Je ne me suis jamais regardée dans une glace, qui peut s'intéresser à moi ? » « Je n'aime rien... » « Le weekend je reste dans ma chambre et je m'occupe de la maison car il faut que j'aide maman », « Je ne sais pas ce que je veux faire de ma vie ».

Et pourtant, avec force, avec ce besoin d'être, d'être en lien, en vie dans les yeux d'un autre qui lui porte de l'attention et de l'amour. Laura est toujours partante et en demande pour partager des choses avec l'équipe éducative et d'autres jeunes. Laura nous sollicite beaucoup et passe régulièrement nous voir au local. Nous lui proposons de participer à différentes activités notamment un atelier théâtre et boxe afin de lui permettre de ressentir son corps vivant et existant, de lui donner une parole, une écoute, une place dans un groupe. Parallèlement, nous sommes très attentifs et soucieux face à l'environnement dans lequel elle vit et grandit tant bien que mal. Nous sommes également en lien étroit avec sa mère. Nous allons à domicile, sur le quartier, nous sommes en lien avec l'école...difficile voire impossible pour sa maman de conscientiser le mal-être de sa fille, de l'accepter...plus facile de le rejeter et de rester dans le déni.

Quelques mois après notre première rencontre avec Laura, nous sommes rapidement au cœur de l'accompagnement de cette jeune, sa famille, son environnement... Rapidement, nous ressentons de l'inquiétude pour cette jeune fille. Un mardi soir, Laura nous livre des événements graves...« Regarde mes bras, je me suis punie, punie d'être aussi nulle ». Ces bras scarifiés sont révélateurs de ces blessures qui font trop mal à l'intérieur, là où les mots n'existent pas, les marques parlent d'elles-mêmes. Elle lance un signal, elle alarme...elle perd du poids, l'anxiété devient visible, lors d'une séance de boxe, Laura tombe dans les pommes...angoisses, perte d'appétit, elle n'a plus de force... Le lien avec son médecin traitant est fait rapidement. Nous l'accompagnons vers le soin, au Point Ecoute Jeune dans un premier temps. Sa mère refuse l'hospitalisation. Laura est en danger, impossible de grandir dans un tel milieu familial malgré l'amour que l'équipe ressentait à chaque rencontre. Laura ira rapidement en internat, elle sera soutenue par des espaces d'écoute et de soin. Puis Laura, épuisée, essoufflée, demandera son placement. La seule façon pour elle de trouver une place dans ce monde.



L'équipe éducative de Seynod.

LETTRE A DAVID

De tes premières rencontres avec les éducateurs de Passage au collège en 2019 jusqu'à aujourd'hui, tu es dans un mal-être de plus en plus lourd et profond. À la suite du décès brutal d'une personne de ta famille, tu cherches depuis tes propres solutions pour supporter tes émotions, notamment dans la drogue et la prise de médicaments. Tes parents sont depuis longtemps eux aussi dans les mêmes difficultés d'addictions après des parcours de vie difficiles.

Tu acceptes de faire un chantier plage à 14 ans, puis vient rapidement un placement en foyer pour toi durant plusieurs mois ... Tes problèmes et tes souffrances ne se règlent pas, ta vie est déjà très difficile malgré ton jeune âge.

Il s'en suit dix mois où notre équipe te croise peu et puis, après avoir été déscolarisé plus d'un an, au printemps 2020, un nouveau projet professionnel en pâtisserie émerge ainsi qu'une nouvelle demande de chantier éducatif.

Pourtant durant cet été tout s'effondre : ta petite amie te quitte, les liens créés avec elle s'arrêtent du jour au lendemain de manière brutale. Revivre à nouveau une rupture de lien est trop douloureux pour toi, tu ne sais pas comment la gérer.

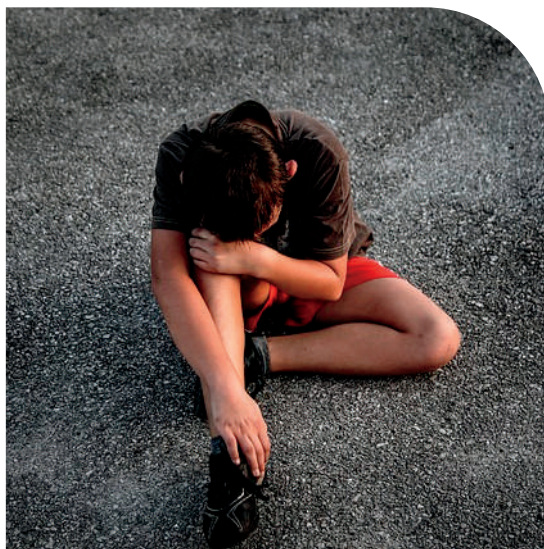
Nous apprenons plus tard que tu as fait une tentative de suicide lors de cette période compliquée pour toi. Ce n'est que sept mois après que nous te revoyons, toujours entouré dans ton parcours par différents partenaires. Mais c'est finalement presque un an après que nous reprenons un accompagnement individuel plus conséquent avec toi. Après quelques mois à se croiser et échanger dans la rue, nous arrivons à te convaincre de prendre soin de toi, physiquement déjà car ton état de santé est fortement dégradé pour un jeune de ton âge. Nous espérons aussi que malgré le vécu de tes accompagnements psychologiques passés, tes hospitalisations, ... tu accepteras de consulter à nouveau.

Durant le même temps, ça ne se passe toujours pas mieux à la maison : les relations sont compliquées. Il y a de nombreuses crises durant cette première moitié de l'année 2022, tu commences à te renseigner sur tes options car tu restes persuadé que tu devras quitter le domicile comme tu viens d'avoir 18 ans il y a peu.

Tu continues tes rendez-vous de santé avec nous et tu commences à décrocher tes premiers petits boulots durant l'été 2022, puis tu fais à nouveau un chantier éducatif à la rentrée.

En octobre, tu m'annonces être séparé de ta nouvelle petite amie, tu te sens à nouveau rejeté, tu n'arrives pas à dormir, tu te sens mal et prend beaucoup de médicaments. Tu broies du noir et n'as personne à qui en parler à la maison. Cela fait de nombreux mois que je te parle d'un suivi psychiatrique pour t'aider, mais tes expériences passées à l'hôpital continuent de te bloquer. Tu ne souhaites ni consulter, ni te faire prescrire des médicaments adaptés.

Finalement, quelques jours après tu fais deux tentatives de suicide, deux jours de suite, malgré le fait que l'ambulance soit venue à ton domicile et t'ai emmené à l'hôpital à chaque fois. Tu te sens abandonné. Tes amis ne te comprennent pas, tu es mal et fatigué.



Le mois qui suit, nous nous voyons beaucoup, tu ne veux pas renouveler de rendez-vous avec un psychologue. Tu nous dis que c'est trop remuant pour toi, que cela te met plus mal qu'autre chose de réfléchir sur toi-même. Tu impulsés que nous continuions quelques rendez-vous concernant ta santé physique et l'insertion professionnelle. Un mois après tes tentatives de suicide, tu décides de quitter le domicile familial de toi-même pour partir dans la famille d'un ami, démarrer autre chose et tenter d'oublier tes souffrances. Il se passe un mois durant lequel tu n'arrives pas à digérer les récents évènements familiaux et cette nouvelle rupture de liens.

Ton mal-être est toujours présent, alors, du jour au lendemain, tu quittes la maison de cet ami pour repartir dans ta famille éloignée, mais loin d'Annecy, loin de tes repères et loin de tes souffrances. Cette période d'absence dure deux mois, tu ne te sens pas mieux mais tu n'en parles plus, tu te renfermes, sors peu et rentres finalement à Annecy.

Dans un processus de marginalisation évident et assumé à ton retour, tu ne souhaites aucune forme d'aide proposée par notre équipe. Tu comptes sur quelques amis pour te loger mais souhaites aussi te mettre à l'épreuve comme tu dis : dormir dehors et vivre de petites combines pour faire de l'argent et répondre à tes besoins primaires. Ton mal-être est palpable mais les discussions sont fermées, tu sais que notre aide est disponible si tu le souhaites, tu sais où nous sommes et comment nous contacter.

Ce soir, tu dors peut-être dehors en plein hiver dans la ville qui t'as vu grandir, tu as 18 ans, tu es en souffrance psychologique : tu t'appelles David.



L'équipe éducative d'Annecy,
secteur d'Annecy Nord.

ÉVOLUTION DES PRATIQUES DEPUIS 1972

L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES

Le décret n°59-101 du 7 janvier 1959 sur l'enfance en danger reconnaît la prévention par une intervention dans la rue et plus tard la prévention dite « spécialisée ». Il modifie et complète le Code de la Famille et de l'Aide Sociale en ce qui concerne la protection de l'enfance. Les circulaires du Ministère de la santé du 20 avril 1959 et du 3 septembre 1960 ont permis les premiers financements d'actions de prévention spécialisée. (Source : Cette prévention dite spécialisée, Victor Girard, Jean Royer, Jean Marie Petit Clerc, Éditions Fleurus, 1995, p.35).

L'arrêté du 4 juillet 1972 et les huit circulaires renforcent la légitimité institutionnelle de pratiques éducatives qui se sont forgées depuis la seconde guerre mondiale. Article 5 : «Peuvent être agréés les organismes qui, implantés dans un milieu où les phénomènes d'inadaptation sociale sont particulièrement développés, ont pour objet de mener une action éducative tendant à faciliter une meilleure insertion sociale des jeunes, par des moyens spécifiques supposant notamment leur libre adhésion» (Extrait de l'Arrêté relatif aux clubs et équipes de prévention du 4 juillet 1972, Journal Officiel du 13 juillet 1972).

Puis la loi du 86-17 du 6 janvier 1986 rattache la prévention spécialisée au dispositif de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), article 45. Les lois de décentralisation ont inscrit la prévention spécialisée dans l'action du département, au titre de ses missions de protection de l'enfance et de l'aide sociale à l'enfance.

La prévention spécialisée se définit par une absence de mandat dans les propositions relationnelles et éducatives faites aux jeunes. Prenant racine dans une période historique plutôt patriotique comme principale voix d'insertion culturelle et citoyenne, l'espace de prévention sanctuarise la liberté comme socle d'accueil et d'échange face aux concentrations d'inégalités sociétales.

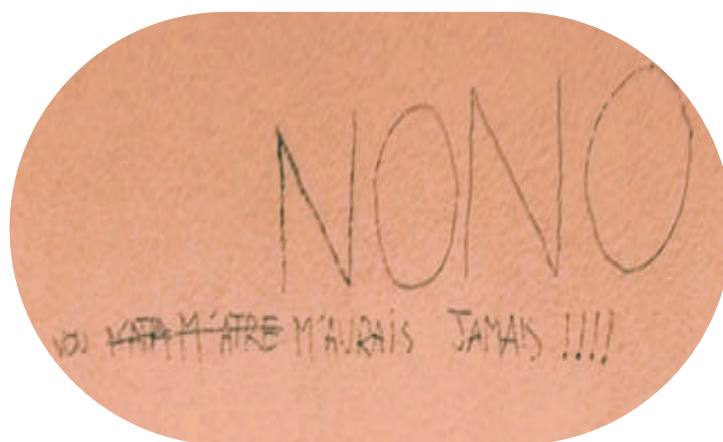
Sur cette base, l'une des premières pratiques éducatives de l'éducateur de rue est l'aller vers les autres. Les points de départ sont les lieux de vies des jeunes concentrant les inégalités sociales (habitation, rue, quartier prioritaire de la ville, espace public, école, collège, M.J.C...).

Au cœur de la cité, il observe, rencontre, communique, propose, accompagne, fait équipe, coconstruit, met au travail, réseaute, crée, donne des moyens... pour et avec les autres. Une attention particulière est portée sur les questions et profils des jeunes issus de la protection de l'enfance. Cette pratique de proximité permet grâce à l'accueil sous couvert de l'anonymat et du secret professionnel de proposer une confidentialité souvent rassurante pour la confiance du lien éducatif. La présence quotidienne est un atout supplémentaire, indispensable et essentielle.

L'intérêt éducatif est de pouvoir rencontrer un jeune et/ou sa famille sans à priori afin de comprendre, réfléchir et proposer un accompagnement sur la base d'une grille de lecture commune de la situation. Une des forces de l'éducateur de rue est d'avoir la connaissance globale structurelle de son territoire de missions, et une bonne représentation de sa population et des ressources publiques (dispositifs de droit commun).

L'éducateur de rue est un des acteurs de proximité qui offre un contact humain entre une société legaliste et le parcours multiculturel de vie de ses citoyens en devenir. Il favorise le vivre ensemble en partageant des habitudes de vie au quotidien (prolongées par des accompagnements individuels et/ou collectifs) permettant de créer une dynamique culturelle encourageant la cohésion d'un quartier et de ses habitants.

Il est aussi une alternative évolutive à la formalisation des procédures de droit commun français qui nécessite la connaissance de la langue française et sa régularisation administrative complexe (par papier ou digitalisée).



L'équipe éducative de Romagny / Ville-la-Grand

ÉVOLUTION DES PRATIQUES DEPUIS 1972

L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES ÉDUCATIVES EN PRÉVENTION SPÉCIALISÉE SUR UN TERRITOIRE PRÉCURSEUR DES EPCI

Afin d'illustrer l'évolution des pratiques en Prévention Spécialisée, nous avons choisi de vous partager notre expérience sur l'évolution de nos pratiques d'intervention sur la Communauté de Communes du Genevois.

Historiquement, la Prévention Spécialisée prend ses racines dans le champ de l'éducation populaire. Elle vise à faire évoluer les individus dans leur milieu de vie et dans leur quotidien, afin de leur permettre de s'approprier leur environnement social, de se forger leurs propres opinions et ainsi d'agir de manière individuelle et ou collective. Partant de ce postulat, les pratiques des éducateurs de Prévention Spécialisée sont mises en œuvre sur un territoire restreint où se concentrent les difficultés sociales. De manière générale à la taille d'une commune, d'un quartier et plutôt en milieu urbain.

Bien avant les nouvelles lois inhérentes à l'organisation des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), la Prévention Spécialisée a engagé une démarche prospective quant à son implantation sur les territoires. Le choix du département, dès 1999, de missionner des éducateurs de Prévention Spécialisée sur un territoire tel que celui de la Communauté de Communes du Genevois nécessite pour l'équipe éducative de faire évoluer les pratiques d'interventions.

Actuellement le territoire de la Communauté de Communes du Genevois (CCG), est composé de 17 communes, soit 52 000 habitants et 152 km² à couvrir... Qu'est-ce que cela implique ? Quelles sont les conséquences sur les pratiques éducatives ?

Le territoire de la CCG est très étendu et présente autant de communes rurales que des territoires urbains ayant des Quartiers Prioritaires de la Ville. Cette mixité territoriale et sociale importante nécessite une vigilance au quotidien en ce qui concerne la « couverture du territoire » notamment dans le cadre de la présence sociale.

Le territoire comporte de nombreux partenaires. Au niveau des établissements scolaires : 2 collèges publics et bientôt un 3ème (rentrée septembre 2023) et un lycée public, soit 2 600 élèves pour une assistante sociale scolaire (1500 collégiens, 1100 lycéens). Il y a également 18 groupes élémentaires. Dans le secteur privé notre territoire est également muni de 3 écoles élémentaires, 3 collèges, 3 lycées et 1 MFR. Côté loisirs, le territoire est doté de 7 structures d'animation (Centre social, Services jeunes, MJC...). Il s'agit pour nous de veiller à ce que, malgré un fort turn-over des professionnels, l'ensemble des partenaires nous identifie et connaissent nos missions pour pouvoir articuler nos interventions sur les situations d'accompagnements problématiques.

Un travail a également été réalisé afin de repenser notre présence sociale sur le territoire pour aller à la rencontre des publics. Ainsi l'équipe s'est dotée d'un véhicule adapté d'un flocage pour être visible et facilement repéré. Celui-ci permet d'avoir une mobilité adaptée à la situation géographique du territoire qui demande un temps de transport conséquent. Les éducateurs s'organisent chaque semaine pour réaliser le travail de rue afin que l'ensemble des communes soit régulièrement couvert en proportion des besoins repérés sur les communes de la CCG.

La Prévention Spécialisée doit également faire évoluer ses pratiques en fonction des difficultés rencontrées par les jeunes et leurs familles. On peut observer l'émergence ces dernières années de nouvelles pratiques sur l'utilisation des réseaux sociaux avec ce que cela implique en termes de redéfinition des espaces de socialisation et de mise en danger.



L'équipe éducative de la Communauté de Communes du Genevois

ÉVOLUTION DES PRATIQUES DEPUIS 1972

ÉVOLUTION DES PRATIQUES ET DES MODES D'ACTIONS

Dans le cadre d'un travail d'équipe composé de quatre éducateurs, nous restituons ci-dessous une réflexion qui vise à interroger l'évolution de notre pratique dans notre quotidien professionnel en réponse aux évolutions les plus impactantes. Pour ce faire, nous avons choisi de développer notre propos avec pour point de départ, deux modes d'actions engagés en prévention : le travail de rue et le partenariat.

Le travail de rue : création du lien via une dynamique « d'aller vers ».

L'émergence de la communication via les réseaux sociaux. Par l'intermédiaire des groupes de communication virtuelle, il est désormais plus facile d'interpeller un ensemble de jeunes fonctionnant en « bande » et d'aller à sa rencontre au point de rdv renseigné. Cette nouvelle fonctionnalité nous permet ainsi « d'organiser » notre temps de rue auprès des publics repérés et surtout d'optimiser ce temps. Ce moyen de communication n'exclut évidemment pas le travail de rue initial qui consiste à observer l'évolution du territoire, le repérage de nouveaux jeunes en difficulté et la prise de lien avec ces derniers.

L'évolution de la notion de territoire.

À l'échelle nationale, l'implantation des équipes de prévention s'inscrit dans une logique de quartier, organisée suivant la politique de la ville sur le principe d'une géographie prioritaire. L'équipe d'Annecy Sud est implantée sur quatre quartiers mais dont les réalités sont différentes. En effet, au sein des quartiers les plus historiques, le travail éducatif est générationnel. Sur le centre-ville et le quartier du Parmelan, un travail plus conséquent doit se poursuivre car les liens avec les éducateurs sont plus précaires et la délimitation du territoire est plus complexe. Cependant, nous observons une convergence de l'ensemble de ces jeunes vers le centre-ville et de ce fait une dilution des problématiques dans un même espace.

Evolution des publics.

Le rajeunissement du public portant l'accompagnement des jeunes âgés de huit à dix-huit ans, amène les professionnels à engager le lien davantage autour d'actions collectives basées sur l'animation, là où l'accompagnement des plus grands sollicite globalement une approche plus individuelle. Cette démarcation des pratiques, impose alors une réorganisation régulière de notre temps de travail. De la même manière, la diversification des publics due à l'arrivée massive des mineurs non accompagnés sur les territoires requiert elle aussi du temps d'accompagnement supplémentaire à aménager ; d'autant plus que l'intervention éducative pour répondre aux besoins de ces jeunes est spécifique, (renforcement des temps d'accueil, accompagnement vers le droit commun et à l'insertion).

Le partenariat : s'inscrire dans une dynamique de collaboration avec l'ensemble des instances.

La multiplication des acteurs dans le tissu partenarial est une réalité forte de nos jours qui nécessite un travail important de coordination entre les différentes instances. Si cette évolution favorise grandement la cohérence des parcours vers l'autonomie, elle impacte aussi la répartition de notre temps de travail, car nos interventions se diversifient et se multiplient. Pour exemple : lien étroit avec les établissements scolaires des différents secteurs (cellule de veille, intervention vie affective et sexuelle, décrochage et exclusion scolaire...), cellules de veille territoriale, lien avec les différents services de protection de l'enfance et services médico sociaux, Protection Judiciaire de la Jeunesse...

Conclusion

Depuis sa création, au niveau national, la prévention spécialisée ne cesse de s'adapter face aux différents besoins des publics accompagnés car ces changements, majoritairement liés aux évolutions sociétales et aux enjeux politiques impactent nos pratiques quotidiennes. En ce qui concerne notre équipe et nos réalités de secteurs, nous interrogeons principalement :

- La nécessité de réorganiser nos pratiques face à ces nouvelles réalités pour une meilleure efficacité.
- La pertinence à maintenir la présence de l'équipe au sein de plusieurs locaux de proximité au regard d'une réalité de « dilution » des publics et des problématiques en centre-ville.



L'équipe éducative d'Annecy,
secteur d'Annecy Sud.

LES CHANTIERS ÉDUCATIFS

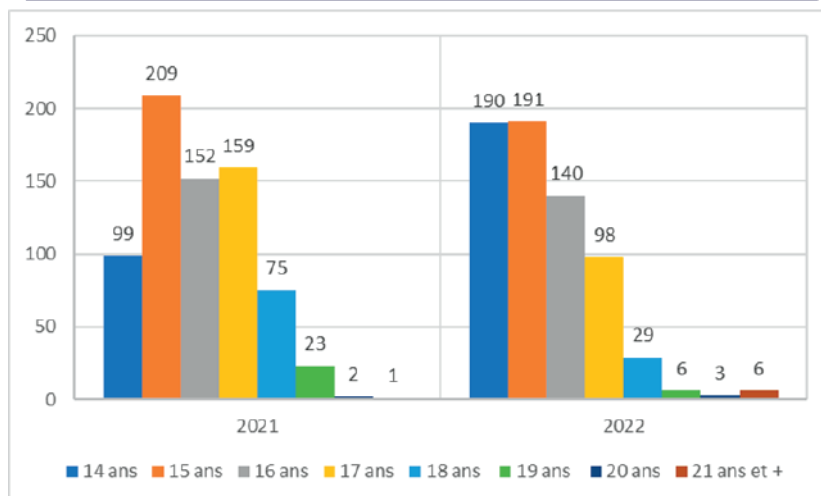
INDICATEURS

663 jeunes concernés en 2022 dont 57 nouveaux
> soit 424 garçons et 239 filles

Structure : par territoire	Filles	Garçons	TOTAL	Heures	Gain net ⁽¹⁾
- Ambilly	1	4	5	112	931.00
- Annecy	94	166	260	8396	69458.00
- Annemasse	16	43	59	1374	11589.00
- Faverges	12	12	24	547	4559.00
- Gaillard	3	11	14	269	2093.00
- Rumilly	18	25	43	662	5129.00
- Communauté de communes du Genevois	12	19	31	694	5254.00
- Ville la Grand	1	5	6	179	1524.00
Sous Total	157	285	442	12233	100537
Mairie Annecy - Chantiers Argent de Poche	48	78	126	1876	14541
Mairie Annemasse - Chantiers été	5	14	19	292	2191
Mairie Epagny-Metz Tassy	19	26	45	935	7162
Mairie La Balme de Sillingy	5	13	18	332	2545
CCAS Sillingy	5	8	13	240	1848
Sous Total	82	139	221	3675	28287
TOTAL GENERAL	239	424	663	15908	128824

(1) TOTAL DES SALAIRES NETS VERSÉS AUX JEUNES POUR LES CHANTIERS ENCADRÉS PAR LES ÉDUCATEURS DE RUE ET LES ÉDUCATEURS TECHNIQUES, QUEL QUE SOIT LE DONNEUR D'ORDRE.

Répartition par âge (Age moyen : 16 ans)



- 401 494 € de chiffres d'affaires de l'activité
- 25 clients différents
- 86 % du chiffre d'affaires avec des collectivités et des bailleurs sociaux

Répartition des heures effectuées

Educateurs de rue	5780
Educateurs techniques ⁽¹⁾	6453
Total	12233

(1) 4 éducateurs techniques qui encadrent toute l'année entre 12 et 16 jeunes par semaine.

Répartition du Chiffre d'Affaires par type de client

Bailleurs sociaux	28 %
Collectivités locales	58 %
Autres clients	11 %
Passage	3 %

Répartition du Chiffre d'Affaires par type de chantier

Second œuvre du bâtiment	62 %
Nettoyage d'espaces verts	31 %
Prestations de service	7 %

LES CHANTIERS ÉDUCATIFS



Le chantier éducatif est un outil qui a été développé au sein des équipes de Prévention Spécialisée. Malgré l'évolution des problématiques sociales, des réalités juvéniles et la multiplicité des dispositifs de prise en charge des jeunes « désœuvrés » le chantier éducatif reste un support toujours aussi pertinent. Pour autant, situé à la croisée de plusieurs logiques, il doit sans cesse se réinterroger sur les valeurs et objectifs qui le définissent.

Inscrit dans une logique économique le chantier éducatif doit réussir à trouver l'équilibre entre exigence de résultats, contraintes des marchés et objectifs éducatifs. Alors que certains « commanditaires » le considère comme un dispositif d'insertion professionnelle d'autres sont tentés d'y avoir recours comme une solution moins coûteuse à des travaux.

Evoluant dans un cadre législatif et administratif qui se complexifie, les chantiers doivent réussir également à conjuguer droit du travail, législation et sécurité particulière des mineurs tout en préservant notre réactivité, l'accessibilité et l'adaptabilité aux jeunes les plus éloignés du droit commun.

Si l'apparition d'une multitude de dispositifs d'insertion professionnelle de droit commun a permis de prendre en compte une part non négligeable des jeunes sans formation ni emploi, ces offres ont également démontré leur limite à « capter » et mobiliser un certain nombre. Nous constatons pour ces derniers que l'accompagnement et la relation éducative établis par les éducateurs (rue, techniques ou foyers) sont indispensables à une inscription et à un engagement de ces jeunes dans une démarche volontaire d'insertion socio-professionnelle.

L'un des premiers objectifs est de proposer à ces jeunes, une expérimentation dans un cadre sécurisé et sécurisant. C'est notamment par le statut, le travail fourni, la rémunération, le résultat obtenu, et surtout par le regard que l'éducateur technique pose sur eux, que les jeunes éprouvent une expérience valorisante. C'est aussi par la nature du chantier, son inscription dans l'environnement, l'espace public et sa participation à l'intérêt général ou la vie de la cité qu'ils transforment les représentations de chacun (jeunes participants, commanditaires, clients, citoyens,...). Reconnus par certains partenaires (PJJ, Protection de l'enfance, service jeunesse...) comme une offre complémentaire à leur action, les chantiers sont régulièrement sollicités pour prendre en compte des jeunes bénéficiant des mesures de protections administratives et judiciaires ou dans le cadre d'action relevant de l'éducation populaire.

Pour autant et pour continuer à être une offre éducative toujours adaptée et intéressante, deux axes d'expérimentation sont explorés à ce jour. D'une part, il nous semble indispensable d'enrichir les expériences en diversifiant les domaines d'intervention qui répondent notamment aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques contemporains, d'autre part, il nous faut adapter en interne nos modes de gestion et d'organisation des chantiers pour privilégier l'implication et la responsabilisation des participants.

C'est au regard de l'ensemble de ces éléments que cet outil éducatif doit évoluer tout en préservant sa réactivité et sa capacité à mobiliser et prendre en compte les plus éloignés.



L'équipe des chantiers éducatifs.

L'ACTIVITÉ

RÉPARTITION DES JEUNES ACCOMPAGNÉS PAR SECTEUR

2206 jeunes accompagnés en 2022 dont 802 jeunes nouveaux*

*soit un taux de renouvellement de 36.3%

SECTEURS	TOTAL	FILLES	GARCONS	Moins de 11 ans	De 12 à 15 ans	De 16 à 18 ans
BASSIN ANNÉCIEN						
Annecy	1036	406	630	89	563	384
BASSIN DE FAVERGES						
Faverges	98	39	59	12	46	40
BASSIN DE RUMILLY						
Rumilly	142	62	80	20	96	26
AGGLOMÉRATION ANNEMASSIENNE						
Annemasse	370	120	250	31	197	142
Ambilly - Gaillard	196	67	129	36	112	48
Ville-la-Grand	94	36	58	18	39	37
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GENEVOIS						
Communauté de Communes du Genevois	270	120	150	30	144	96

RÉPARTITION PAR ÂGE ET PAR SEXE

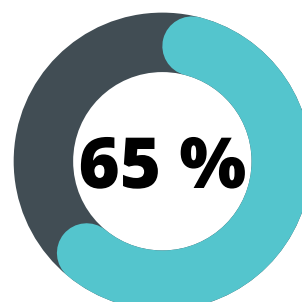
	Garçons		Filles		Total	
Moins de 11 ans	136	6%	100	5%	236	11%
de 12 à 15 ans	725	33%	472	21%	1197	54%
de 16 à 18 ans	495	22%	278	13%	773	35%
TOTAL	1356	61%	850	39%	2206	100%

61 % DE GARÇONS



JEUNES SUIVIS ENTRE 8 ET 15 ANS

39 % DE FILLES



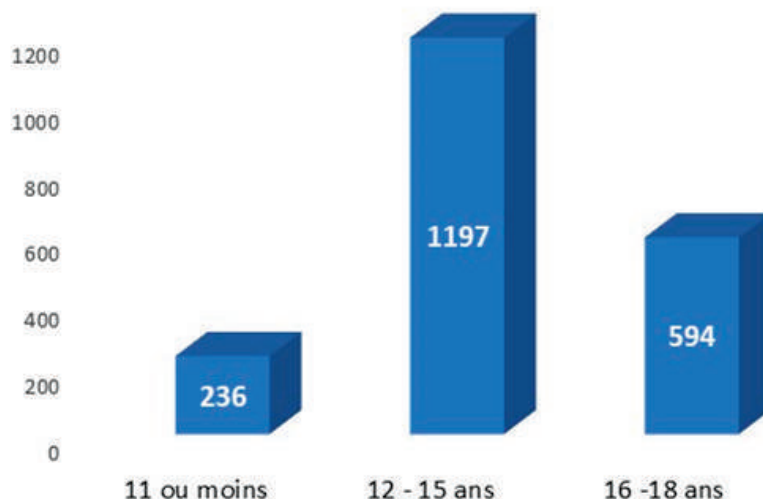
L'ACTIVITÉ

LES JEUNES ACCOMPAGNÉS SCOLAIRES ET NON-SCOLAIRES

LES JEUNES SCOLARISÉS

92 % des jeunes rencontrés sont scolaires soit 2027 personnes

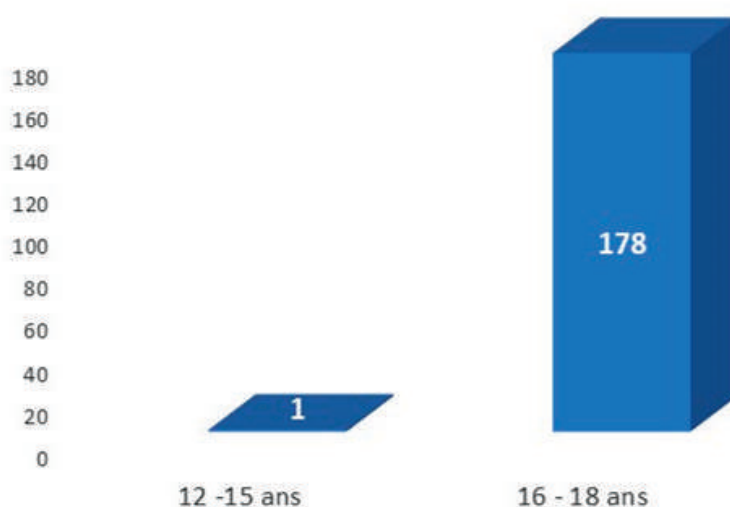
Type	Nb de jeunes
Primaire	158
Collèges	1221
Lycée	627
Etudes supérieures	21
Total	2027



LES JEUNES NON-SCOLARISÉS

8 % des jeunes rencontrés sont non-scolaires soit 179 personnes

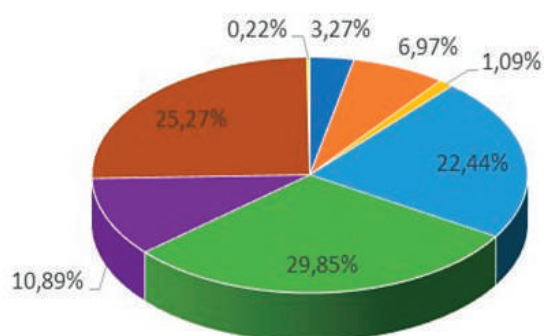
Type	Nb de jeunes
Demande insertion	101
Emploi précaire	30
Emploi stable	19
Sans solution	29
Total	179



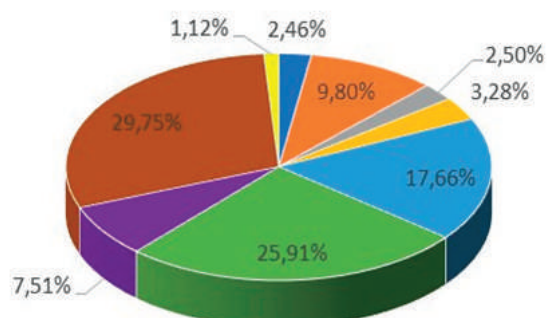
L'ACTIVITÉ

LES PROBLÉMATIQUES PRINCIPALES

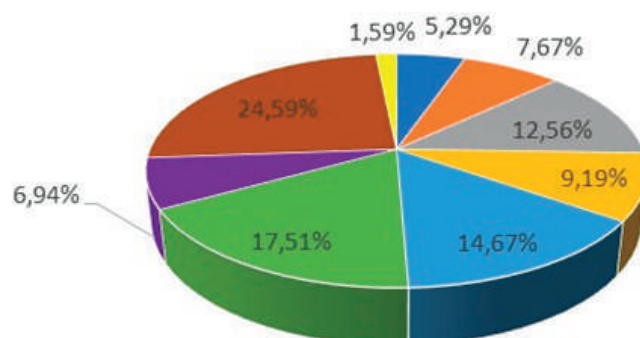
• 11 ANS ET MOINS



• 12 - 15 ANS



• 16 - 18 ANS

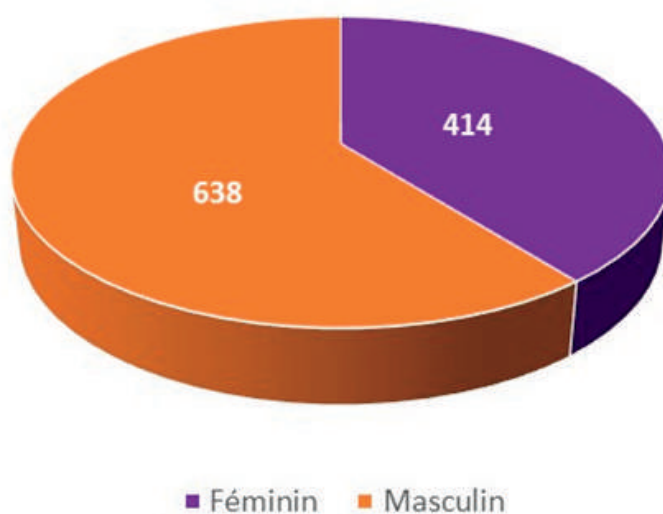


■ Accès aux droits ■ Aide à un projet collectif ■ Emploi / Formation
 ■ Autres ■ Relations familiales ■ Relations sociales
 ■ Santé ■ Scolarité ■ Vie affective

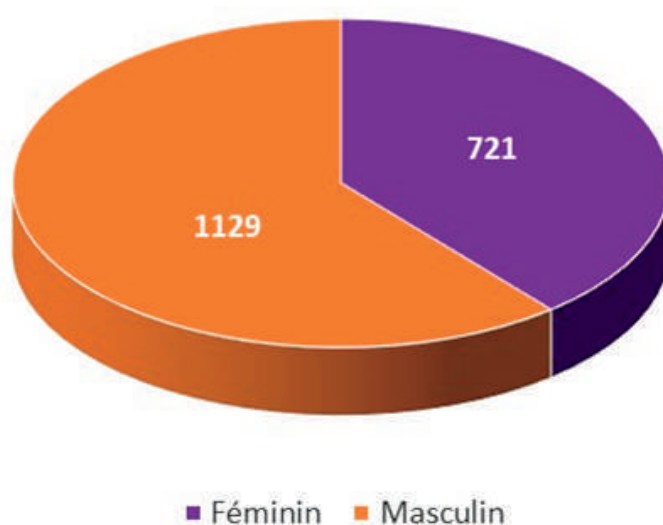
Autres : (Addictions, Financier, Judiciaire,)

L'ACTIVITÉ

L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL



L'ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF - JEUNES IDENTIFIÉS



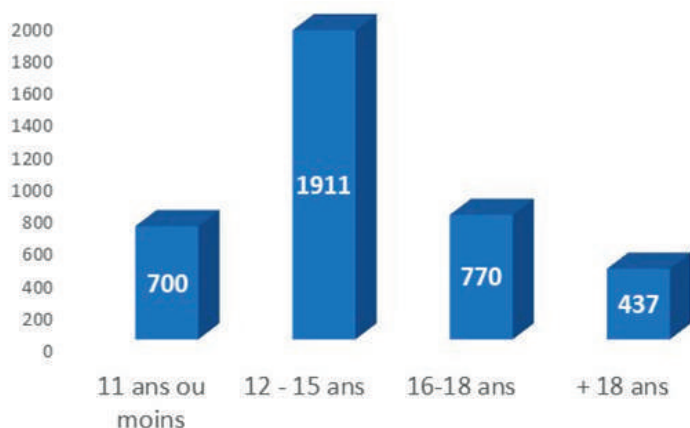
Activités de loisirs	822
Action de co-financement	153
Séjours éducatifs	149
Temps d'accueil	930
Démarches de projets	289
Chantiers éducatifs	456

**UN JEUNE A PU BÉNÉFICIER DE PLUSIEURS
ACTIONS COLLECTIVES**

L'ACTIVITÉ

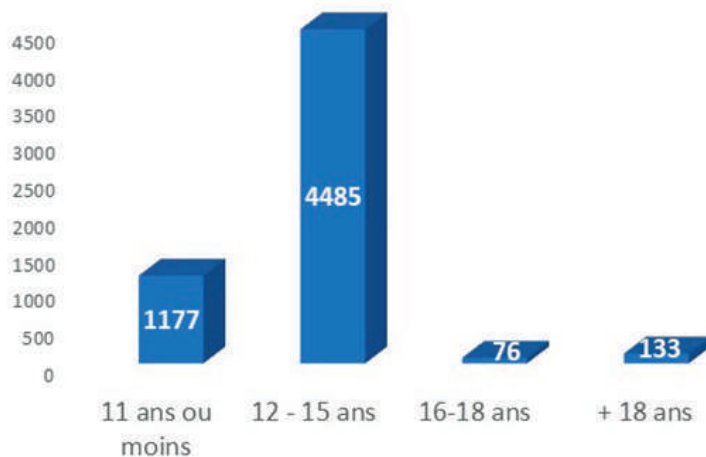
L'ACTION COLLECTIVE, DONT DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL PUBLIC NON ACCOMPAGNÉ

soit 3818 personnes



L'INTERVENTION SCOLAIRE ALLER VERS - PUBLIC NON ACCOMPAGNÉ

soit 5871 personnes



Interventions thématiques en établissements scolaires	2439
Milieu scolaire	167
Temps d'accueil au sein des établissements scolaires	3265
Total	5871

L'ACCUEIL PUBLIC AU LOCAL

2273 PERSONNES ACCUEILLIES AU LOCAL



L'ASSOCIATION PASSAGE

Conseil d'Administration

Membres adhérents :

Monsieur Fernand GANNAZ (Président)

Madame Martine WERNERT (Vice Présidente)

Monsieur Jean-Louis BONNET (Vice Président)

Monsieur Joseph QUIOC (Trésorier)

Madame Dominique BANON (Trésorière adjointe)

Madame Brigitte BESSON (Secrétaire)

Monsieur Daniel DURAND (Secrétaire adjoint)

Madame Geneviève BABEL (Membre du Bureau)

Madame Dominique BOUCHARD (Membre du Bureau)

Madame Paule BOUZON (Membre du Bureau)

Madame Marie Jehanne BUISSON (Membre du Bureau)

Madame Josette CLAUDE (Membre du Bureau)

Madame Geneviève DEPRES (Membre du Bureau)

Madame Michèle RICHARD (Membre du Bureau)

Madame Marie STABLEAUX-VILLERET (Membre du CA)

Membres de droit :

Conseil Départemental

> Madame Agnès GAY

> Madame Valérie GONZO-MASSOL

Ville d'Annemasse

> Madame Louisa LOUNIS

> Madame Christina ALI-AHMAD

Ville de Gaillard

> Madame Catherine SIMULA

> Monsieur Antoine BLOUIN

Ville d'Annecy

> Monsieur Guillaume TATU

> Monsieur Gaël DEMOUCELLES

Communauté de Communes du Genevois

> Madame Hélène ANSELME

> Madame Véronique VERGUET

Ville de Rumilly

> Madame Monique BONANSEA

> Monsieur Grégory DUPUY

Ville d'Ambilly

> Monsieur Laurent GILET

> Madame Bertilla LE GOC

Ville de Faverges

> Monsieur Mohamed FAYEK

Ville de Ville-la-Grand

> Madame Léa PAULMIER

> Monsieur Hervé TROLAT

Membres associés :

Haute-Savoie Habitat

> Madame Sandrine MOUGE

Halpades

> Monsieur Franck NEUFINCK

Membres consultatifs :

Pôle de Prévention et du Développement Social au Conseil Départemental

> Madame Stéphanie BRUN

Direction de l'Association Passage

> Monsieur Patrick HAMARD

Autres membres adhérents

> Madame Mireille HETIER

> Madame Christiane SAUZE

> Madame Nicole LOTTIN

Membres volontaires juin 2023

> Monsieur Mehdi ALIDRA

> Madame Meryem DJOUAB

> Monsieur Christian LEPINARD

> Madame Lise BALDASSI

> Madame Marie Claude DURAND

> Monsieur François MESSI

> Madame Myriem BARETTE

> Madame Wassila FARHI

> Madame Chloé RIBES

> Monsieur Karim BENSOUA

> Madame Saliha KABATAS

> Madame Anaëlle RIBIEIRO

> Madame Adèle CHATELAIN

> Madame Doaa KARMAOUI

> Monsieur Mathis ROCH

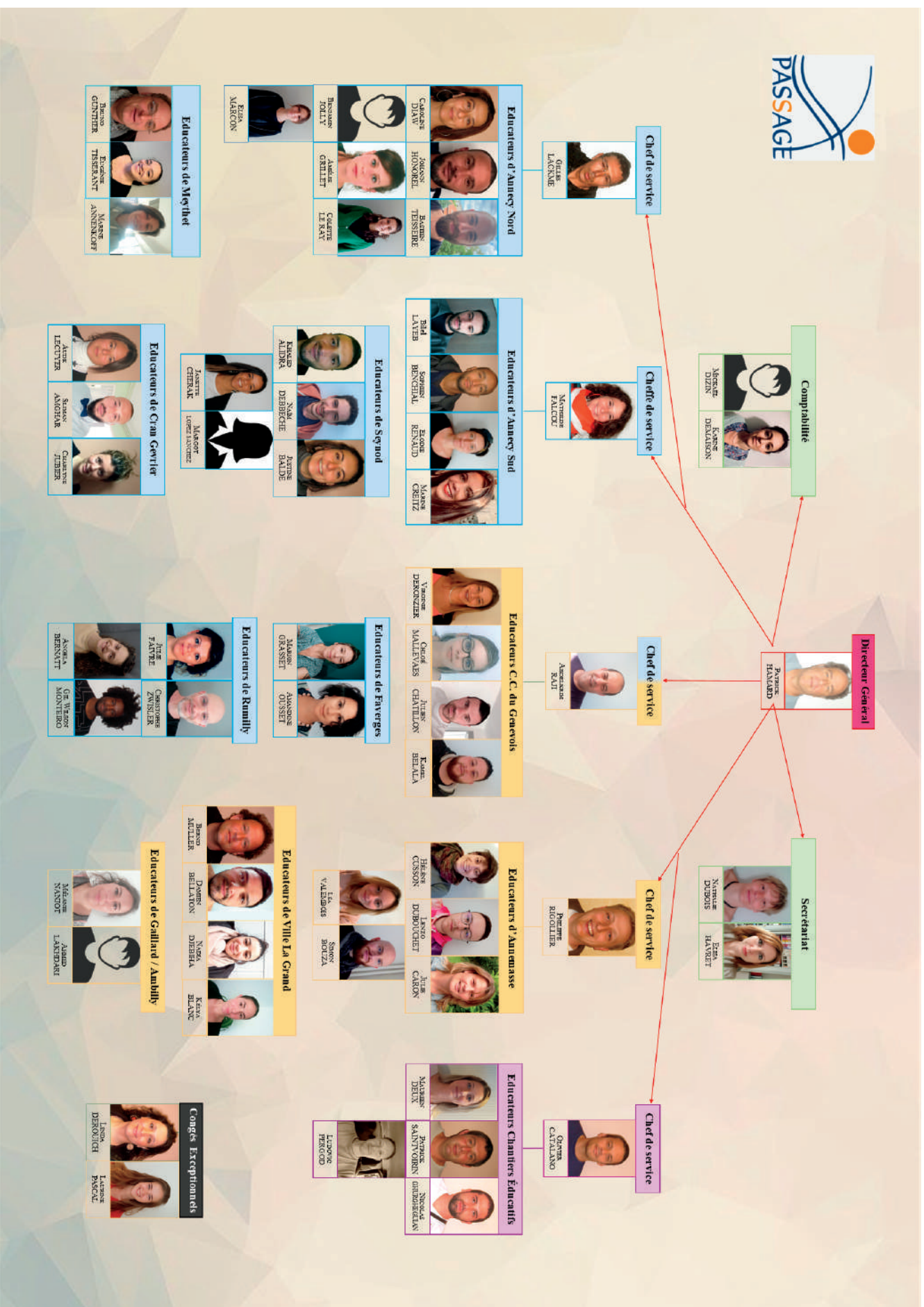
> Madame Marie Hélène DE LACROIX

> Monsieur Sébastien LAPERROUSAZ

> Madame Alja SULJIC

> Madame Cécile ZANINI

L'ASSOCIATION PASSAGE



REMERCIEMENTS

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

L'ensemble des élus du Département et plus particulièrement :

> Madame GAY, Présidente de la Commission Action Sociale, Prévention, Insertion, Santé, Logement social

> Direction Enfance et Famille - Pôle actions sociales solidaires :

Madame BRUN, Directrice Enfance Famille

Madame QUESDEVILLE, chef de Service Prévention Protection

Monsieur FAUTRAT, Directeur Adjoint Enfance Famille

Monsieur LESIEUR, Directeur Territorial, Circonscription d'Action Médico-Sociale d'Annecy

Madame ARCHER, Directrice Territoriale du Genevois - DGA Action Sociale et de la Solidarité

LES COMMUNES,

Plus particulièrement :

Les maires, les élus et les responsables des services :

> Commune d'Ambilly

> Commune d'Annecy

> Commune d'Annemasse

> Commune de Faverges

> Commune de Gaillard

> Commune de Rumilly

> Commune de Ville-la-Grand

Le Président, les Vice-Présidents et les responsables des services :

> Communauté de Communes du Genevois

LES PARTENAIRES,

LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Les membre adhérents,

Les membres volontaires,

Les membres associés

Les professionnels :

> l'équipe administrative

> les équipes éducatives (éducateurs techniques et éducateurs de rue)

> l'équipe de cadres (chefs de service et directeur général)





Association Passage
1 allée des Salomons 74000 Annecy
04.50.27.60.98 - passage3@passage.asso.fr
www.passage.asso.fr